

Actis

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Fournisseurs](#) / [Isolation thermique](#)

Actis obtient son premier avis technique pour isolant mince

Malgré ses trente ans d'existence et son indéniable succès commercial, la société Actis ne disposait pas encore d'un document officiel établissant sans équivoque la performance technique de ses isolants minces, ce qui constituait un frein à son développement en France et à l'international. Depuis le 25 octobre dernier et son agrément technique obtenu pour le Triso Super 12, cet obstacle est levé, comme les doutes qui pouvaient subsister ici et là.

La société Actis est une société majeure dans le domaine des isolants minces, technologie qu'elle s'emploie à promouvoir face aux isolants classiques comme la laine de verre ou la laine de roche. Pour ce faire, la société a multiplié les initiatives pour faire reconnaître la performance de ses produits par rapport aux autres solutions existantes sur le marché, démarche qui débouche aujourd'hui sur une reconnaissance officielle à travers un agrément technique.

La vérité des tests in situ

Dans son entreprise de reconnaissance de la valeur des isolants minces par le marché, la société Actis conteste depuis longtemps la validité de la résistance thermique R comme seul instrument de mesure d'une isolation, ses produits ne pouvant afficher un résultat élevé de cette valeur dans les tests de certification réalisés en France.

Employée pour calculer la performance d'un isolant depuis la première réglementation thermique datant de 1974, cette résistance thermique R est calculée en laboratoire et ne constitue pour Actis qu'un des éléments constitutifs de l'isolation d'un local. Il reste de ce fait insuffisant pour juger d'une qualité d'isolation. Pour appuyer cette argumentation, Actis a réalisé de nombreux tests in situ dont les résultats attestent ces faits.

De fait, d'autres essais viennent confirmer cette argumentation en mettant en évidence que la résistance thermique R chute d'une façon importante lorsqu'une étanchéité à l'air n'est pas réalisée. Ainsi, selon une étude très sérieuse réalisée aux Etats-Unis, la valeur R d'un isolant perméable à l'air chute de 25% lorsque le flux d'air et de chaleur sont dans le même sens et jusqu'à 80% quand ils sont en sens inverse – la valeur R pour 200 mm de laine de verre passe de plus de 4,5 à moins de 1,5 lorsque les infiltrations d'air passent de 0,068 l/min à 8,247 l/min. Dans le même ordre d'idée, une étude de la Sfirmm montre que le R d'une laine minérale passe de 5 en laboratoire à 1,5 m².K/W quand elle est posée en toiture seule sans écran de sous-toiture ni écran pare-vapeur. Parallèlement, le laboratoire allemand IBP a calculé que cette laine minérale posée avec écran de sous-toiture en coté extérieur et écran pare-vapeur en coté intérieur voyait son R passer de 5 à 3.

Evidemment, pour que ces valeurs exploitées par Actis aient une réelle valeur aux yeux de tous, et notamment par les négoce et les entreprises du bâtiment, il fallait qu'en France ces tests soient officiellement reconnus. C'est désormais chose faite.

L'agrément technique BM Data

La société Actis a fait réaliser des tests d'évaluation thermique par le laboratoire BM Trada, un organisme de certification indépendant basé au Royaume-Uni internationalement reconnu – il travaille dans plus de 70 pays – membre de l'EOTA (European Organisation for Technical Agreement) et donc habilité à instruire et délivrer des agréments techniques. Après cinq années d'audit par un collègue d'expert en Grande-Bretagne, le référentiel de tests en situation réelle développé par BM Trada pour évaluer les performances thermiques des produits d'isolation des bâtiments selon les normes européennes EN 13162 et EN 13171 a été accrédité le 11 juillet dernier par l'Ukas, l'United Kingdom Accreditation Service, l'équivalent du Cofrac en France. Ainsi, du fait d'accords de reconnaissance mutuelle, le référentiel in situ BIP-001 élaboré par BM Trada est officiellement reconnu en France et en Europe où BM Trada peut maintenant délivrer des avis techniques sur la base de ce référentiel. Auparavant, seul le CSTB était habilité à délivrer un avis technique reconnu en France.

La première conséquence de cette reconnaissance est l'avis technique BIPS-0105 obtenu par le Triso Super 12, isolant mince d'Actis dont les performances dans les conditions d'étanchéité à l'air de la RT 2012 équivalent l'isolation thermique procurée par une laine minérale d'une épaisseur de 210 mm – R de 5,25 m².K/W et lambda de 0,04 W/m²k. Cette première certification va permettre à Actis de communiquer d'une façon plus aisée sur ses produits et la famille des isolants minces devrait logiquement reprendre des parts de marché sur les isolants épais qui détiennent actuellement 92% du marché, les deux tiers de ces isolants étant des laines minérales.

Il est en effet fort à parier que cette brèche ouverte par Actis va être utilisée par d'autres fabricants d'isolants minces pour promouvoir leurs produits dans le cadre de la RT 2012.



Une pierre de plus dans le jardin des isolants épais

Dans sa communication mise au service des isolants minces, la société Actis insiste sur l'inutilité de proposer des isolants en grandes épaisseurs du fait que les économies d'énergie sont loin d'être proportionnelles à l'augmentation de la résistance thermique des isolants. En effet, selon la méthode officielle 3CL-DPE préconisée par le Ministère du Logement français, un isolant procurant un R de 6 m².K/W ne se traduit en terme d'économie d'énergie que par un gain de 3% par rapport à l'emploi d'une épaisseur d'isolant procurant un R de 2,5. Autant dire qu'il est totalement inutile de mettre jusqu'à 240 mm d'isolant alors que le résultat est pratiquement identique avec une épaisseur deux fois moindre.

Avec son Triso Super 12 doté d'un R de 5,25 selon les termes de son agrément technique, Actis obéit aux exigences de la RT 2012 et soutient largement la comparaison en terme de performance avec toutes les épaisseurs de laine minérales proposées sur le marché.